

ER INVEST
Société à responsabilité limitée au capital de 2 084 633 euros
Siège social : 356 route de Chavanne - 74330 POISY
880 876 321 RCS ANNECY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 714 226,29 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	714 226,29 euros
A la réserve légale	35 711,31 euros
Laquelle est ainsi portée à 46 692,44 euros	

Solde	678 514,98 euros
A titre de dividendes aux associés	208 460,00 euros
Soit 0,10 euros par part	

Solde	470 054,98 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 1 314 309,77 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 208 460,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 1^{er} juillet.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense



doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

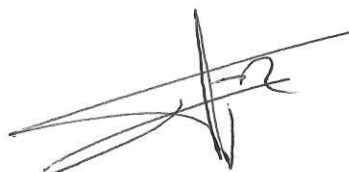
- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Comptes annuels 2024

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ER INVEST

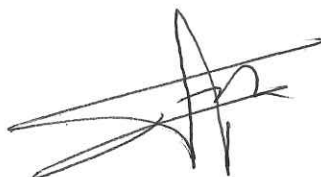
356 ROUTE DE CHAVANNE
74330 POISY

SIREN : 880.876.321

Statut juridique : SARL

N° TVA : FR66880876321

Pour copie conforme,
Le Gérant



ANDERLAINE CHAVANOD

SIRET : 74712059000357

Parc Altaïs, 60 rue Cassiopée, 74650 CHAVANOD

Tél : 04 50 23 19 27 - www.anderlaine.com

Bilan actif

		31/12/2024		
		Brut	Amort. Prov.	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			
	Frais de recherche et de développement			
	Concessions, brevets, licences, marques, ...			
	Fonds commercial			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, matériel, ...			
	Autres immobilisations corporelles	189 336	98 022	91 314
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
	Participations	2 308 232		2 308 232
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	300 000		300 000	
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)		2 797 568	98 022	2 699 546
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières			
	En-cours de production			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	CRÉANCES			
	Créances clients et comptes rattachés	30 000		30 000
	Autres créances	20 460		20 460
	Capital souscrit appelé non versé			
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT			
	Actions propres			
	Autres titres et instruments de trésorerie	56 715		56 715
	DISPONIBILITÉS	887 238		887 238
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	2 886		2 886	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)		997 299		997 299
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		3 794 868	98 022	3 696 846

Bilan passif

		31/12/2024
		Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	2 084 633
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	
	Écarts de réévaluation	
	Écarts d'équivalence	
	RÉSERVES	
	Réserve légale	10 981
	Réserves statutaires ou contractuelles	
	Réserves réglementées	
	Réserves indisponibles	
	Autres réserves	844 255
	Report à nouveau	
	Résultat de l'exercice	714 226
	Subventions d'investissement	
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		3 654 095
AUTRES F.P.	Produit des émissions de titres participatifs	
	Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
PROV.	Provisions pour risques	
	Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS (II)		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles	
	Autres emprunts obligataires	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	30 230
	Emprunts et dettes financières diverses	1 186
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 846
	Dettes fiscales et sociales	8 488
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
	Autres dettes	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)		42 750
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		3 696 845

Compte de résultat



Compte de résultat

		31/12/2024
		Net
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	
	Production vendue de biens	
	Production vendue de services	68 624
	MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	68 624
PRODUITS D'EXPLOITATION	Production stockée	
	Production immobilisée	
	Subventions d'exploitation	
	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	
	Autres produits	
	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	68 624
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	
	Variation des stocks de marchandises	
	Achats de matière première et autres approvisionnements	
	Variation des stocks	
	Autres achats et charges externes	80 360
	Impôts, taxes, et versements assimilés	1 154
	Salaires et traitements	65 849
	Charges sociales	
	Dotations aux amortissements et aux provisions	39 818
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements	
	Sur actif circulant : dotation aux provisions	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	
	Autres charges	1
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	187 182	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-118 558
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS	De participations	760 000
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	89 700
	Autres intérêts et produits assimilés	2 782
	Reprises sur provisions et transferts de charges	
	Différences positives de change	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	852 482	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux provisions	
	Intérêts et charges assimilées	252
	Différences négatives de change	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	252	
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		852 229

		31/12/2024
		Net
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)		733 671
PRODUITS EXCEPTION.	Sur opérations de gestion	800
	Sur opérations en capital	713 741
	Reprises sur provisions et transferts de charges	
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		714 541
CHARGES EXCEPTION.	Sur opérations de gestion	33 986
	Sur opérations en capital	700 000
	Dotations aux amortissements et aux provisions	
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		733 986
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-19 445
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		1 635 646
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		921 420
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		714 226

Annexes



Préambule

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **31/12/2024** a une durée de **12** mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **3 696 845,36 €**.

Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **714 226,29 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
 - des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
 - le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelo...				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel e...				
Autres immobilisations corporelles	189 336			189 336
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 997 734	310 498	700 000	2 608 232

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de la plaquette

Amortissements et dépréciations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelo...				
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel e...				
Autres	58 204	39 818	0	98 022
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts				
Autres				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des partici...				
Prêts				
Autres immo. financières				
Clients douteux				
Autres créances clients	30 000	30 000		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. soci...				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices	900	900		
TVA	19 321	19 321		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	239	239		
Charges constatées d'avance	2 886	2 886		
TOTAL	53 346	53 346		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exe...				
Prêts et avances consentis aux as...				

Informations relatives au passif

Capitaux propres

Rubriques	Début d'exercice	Augmentation	Réduction	Affectation du résultat	Fin d'exercice
Capital	2 084 633				2 084 633
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	10 981				10 981
Autres réserves	899 435			-55 181	844 255
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créateur					
Report à nouveau débiteur					
Dividendes					
Résultat de l'exercice	-55 181	714 226		55 181	714 226
TOTAL	2 939 869	714 226			3 654 095

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établissem...	30 230	22 654	7 576	
Emprunts et dettes financières div...	792	792		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 846	2 846		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres org. soci...	3 295	3 295		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	5 000	5 000		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	193	193		
Dettes sur immobilisations et com...				
Groupe et associés	394	394		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	42 750	35 174	7 576	
Emprunts souscrits en cours d'exe...				
Emprunts remboursés en cours d'e...	22 520			
Montant des emprunts et dettes c...	394			